



NOSTALGIE D'UNE ÉPOQUE

À QUAND UN RETOUR À NOS DÉTENTIONS D'AVANT ?

CP PERPIGNAN

FO JUSTICE CP PERPIGNAN ALERTE UNE NOUVELLE FOIS SUR LA GRAVITÉ DES DÉCOUVERTES FAITES PAR LE PERSONNEL AUJOURD'HUI et LES JOURS PRÉCÉDENTS.

Lors de la fouille d'une cellule de la Maison d'Arrêt dans la matinée, il a été trouvé, dissimulé derrière des piles de linge et derrière une grande enveloppe marron 1 **COUTEAU EN CÉRAMIQUE** dont la lame mesure pas moins de 15cm. L'inspection de la cellule a permis de mettre la main sur un téléphone et des substances illicites ont été saisies également.

Le détenu concerné par ces possessions interdites, dont une, d'une extrême dangerosité mettant en péril la sécurité n'a pu s'empêcher de se dire qu'il avait été « *pris la main dans le sac* » et point. Non, il a préféré insulter, menacer de mort un agent.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN ne peut que constater une énième fois que les conditions de travail des personnels sont mises à rude épreuve. Les détentions perpignanaises sont polluées par de multiples substances, produits, objets interdits et une multitude d' ARMES est présente dans les bas-fonds de ce milieu hostile.

Pour **FO JUSTICE CP PERPIGNAN**, les quelques trouvailles faites ces dernières semaines ne sont que la face émergée de l'iceberg. Quelle volumétrie peut représenter la face cachée de l'insécurité de nos détentions ???

FO JUSTICE CP PERPIGNAN félicite le travail accompli aujourd'hui comme tous les jours et nuits par les personnels. Malgré des conditions devenues déplorables, ils sont toujours garants de la sécurité et combattent les réseaux, les méfaits pour ne pas laisser la détention aux malveillants et aux malfrats.

La voyoucratie ne peut pas être maîtresse de zones de non-droit dans les détentions de la République.

Pour **FO JUSTICE CP PERPIGNAN**, le détenu ayant menacé de mort un personnel et détenteur de l' ARME de surcroît doit être sanctionné à hauteur des risques et des propos tenus.

Le collègue va déposer une plainte contre l'individu. L'Administration se doit d'être en soutien total avec son personnel et pour cela, il serait logique de faire des alertes régulières auprès des autorités judiciaires et préfectorales. Il faut que les peines prononcées à la barre soient exemplaires afin d'enrayer les AGRESSIONS, LES MENACES, les INSULTES ENVERS LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRE.

Gérard TAILLEFER - le 13.10.2025

